

- CE DOCUMENT EST MIS À DISPOSITION DES ÉLÈVES DANS UN CLASSEUR À L'ACCUEIL.
- CE DOCUMENT EST IMPRIMABLE.

MODALITÉS D'ORGANISATION DES FORMATIONS CODE ET CONDUITE PERMIS B

Organisation Formation théorique

Objectifs : « Connaître, comprendre et appliquer les règles de sécurité du code de la route »

Cours de code :

- Test à l'auto-école en libre accès en présentiel sans enseignant (15h-19h le lundi, 10h-13h /15h-19h du mardi au vendredi, 10h-14h le samedi), les tests commencent à heure fixe. Les élèves peuvent solliciter les deux gérants et enseignants : Moussa et Yamadou pour toutes questions.

Les tests se composent de 40 questions sur les thématiques citées ci-dessous, il est possible de demander un test thématique de 20 questions en fonction de vos résultats. La salle de code est équipée d'un téléviseur et de chaises. Notre salle de code est équipée de tablette permettant de s'entraîner juste avant le passage de l'examen.

- Test en ligne sur notre pack-web (rousseau) en distanciel.

Les thèmes à abordés sont :

- La loi et la circulation
- Le conducteur
- Précautions en prenant et en quittant son véhicule
- Documents, passagers, chargement
- Equipements de sécurité des véhicules
- Mécanique et sécurité
- La route
- Les autres usagers
- Règles et environnement
- 1er secours notions générales

1. Evaluation de départ



2. Inscription



3. Formation théorique



4. Examen théorique



5. Formation pratique



6. Examen blanc



7. Examen pratique

Organisation Formation pratique

Objectifs : « être un conducteur sûr et responsable »

Cours de conduite :

Les cours de conduite se décomposent en 4 compétences, l'élève dans son parcours doit suivre une progression. Son livret d'apprentissage lui permet de suivre sa progression, des exercices d'auto-évaluation lui seront proposés. Les leçons de conduite se font en face à face pédagogique avec un enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé. La leçon de conduite dure 55 minutes (50 min de conduite effective et 5 min de bilan). Il est possible de prendre 2 heures consécutives.

Le véhicule utilisé est une Citroën C3 pour la boîte manuelle et une Peugeot 208 pour la boîte automatique (possibilité de choisir entre boîte manuelle et boîte automatique). L'auto-école est équipée de 3 véhicules en boîte manuelle et de 1 véhicule en boîte automatique.

En fonction de la compétence travaillée, il sera amené à progresser dans diverses situations de conduite :

- Sur piste ou dans un environnement avec un trafic faible ou nul
- En agglomération (situation fluide et dense)
- Hors agglomération
- Par temps de pluie
- La nuit
- Sur autoroute

Un examen blanc sera proposé à l'élève une fois les 4 compétences acquises.

MODALITÉS D'ORGANISATION DES FORMATIONS CODE ET CONDUITE PERMIS AAC

Organisation Formation théorique

Objectifs : « Connaître, comprendre et appliquer les règles de sécurité du code de la route »

Cours de code :

- Test à l'auto-école en libre accès en présentiel sans enseignant (15h-19h le lundi, 10h-13h /15h-19h du mardi au vendredi, 10h-14h le samedi), les tests commencent à heure fixe. Les élèves peuvent solliciter les deux gérants et enseignants : Moussa et Yamadou pour toutes questions.

Les tests se composent de 40 questions sur les thématiques citées ci-dessous, il est possible de demander un test thématique de 20 questions en fonction de vos résultats. La salle de code est équipée d'un téléviseur et de chaises. Notre salle de code est équipée de tablette permettant de s'entraîner juste avant le passage de l'examen.

- Test en ligne sur notre pack-web (rousseau) en distanciel.

Les thèmes à abordés sont :

- La loi et la circulation
- Le conducteur
- Précautions en prenant et en quittant son véhicule
- Documents, passagers, chargement
- Equipements de sécurité des véhicules
- Mécanique et sécurité
- La route
- Les autres usagers
- Règles et environnement
- 1er secours notions générales

Organisation Formation pratique

Objectifs : « être un conducteur sûr et responsable »

Cours de conduite :

Les cours de conduites se décomposent en 4 compétences, l'élève dans son parcours doit suivre une progression.

Les leçons de conduite se font en face à face pédagogique avec un enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé. La leçon de conduite dure 55 minutes (50 min de conduite effective et 5 min de bilan). Il est possible de prendre 2 heures consécutives.

Le véhicule utilisé est une Citroën C3 pour la boîte manuelle et une Peugeot 208 pour la boîte automatique (possibilité de choisir entre boîte manuelle et boîte automatique). L'auto-école est équipée de 3 véhicules en boîte manuelle et de 1 véhicule en boîte automatique.

En fonction de la compétence travaillée, il sera amené à progresser dans diverses situations de conduite :

- Sur piste ou dans un environnement avec un trafic faible ou nul
- En agglomération (situation fluide et dense)
- Hors agglomération
- Par temps de pluie
- La nuit
- Sur autoroute

1. Evaluation de départ



2. Inscription



3. Formation théorique



4. Examen théorique



5. Formation pratique



6. Rendez-vous préalable



7. Conduite accompagnée : 1 an minimum



8. Examen blanc



9. Examen pratique

2 Rendez-vous pédagogiques pendant la phase de conduite accompagnée à

- 1500 km
- 3000 km



Organisation Formation théorique

Objectifs : « Connaître, comprendre et appliquer les règles de sécurité du code de la route »

Cours de code :

- Test à l'auto-école en libre accès en présentiel sans enseignant (15h-19h le lundi, 10h-13h /15h-19h du mardi au vendredi, 10h-14h le samedi), les tests commencent à heure fixe. Les élèves peuvent solliciter les deux gérants et enseignants : Moussa et Yamadou pour toutes questions.

Les tests se composent de 40 questions sur les thématiques citées ci-dessous, il est possible de demander un test thématique de 20 questions en fonction de vos résultats. La salle de code est équipée d'un téléviseur et de chaises. Notre salle de code est équipée de tablette permettant de s'entraîner juste avant le passage de l'examen.

- Test en ligne sur notre pack-web (rousseau) en distanciel.

Les thèmes à abordés sont :

- La loi et la circulation
- Le conducteur
- Précautions en prenant et en quittant son véhicule
- Documents, passagers, chargement
- Equipements de sécurité des véhicules
- Mécanique et sécurité
- La route
- Les autres usagers
- Règles et environnement
- 1er secours notions générales

Organisation Formation pratique

Objectifs : « être un conducteur sûr et responsable »

Cours de conduite :

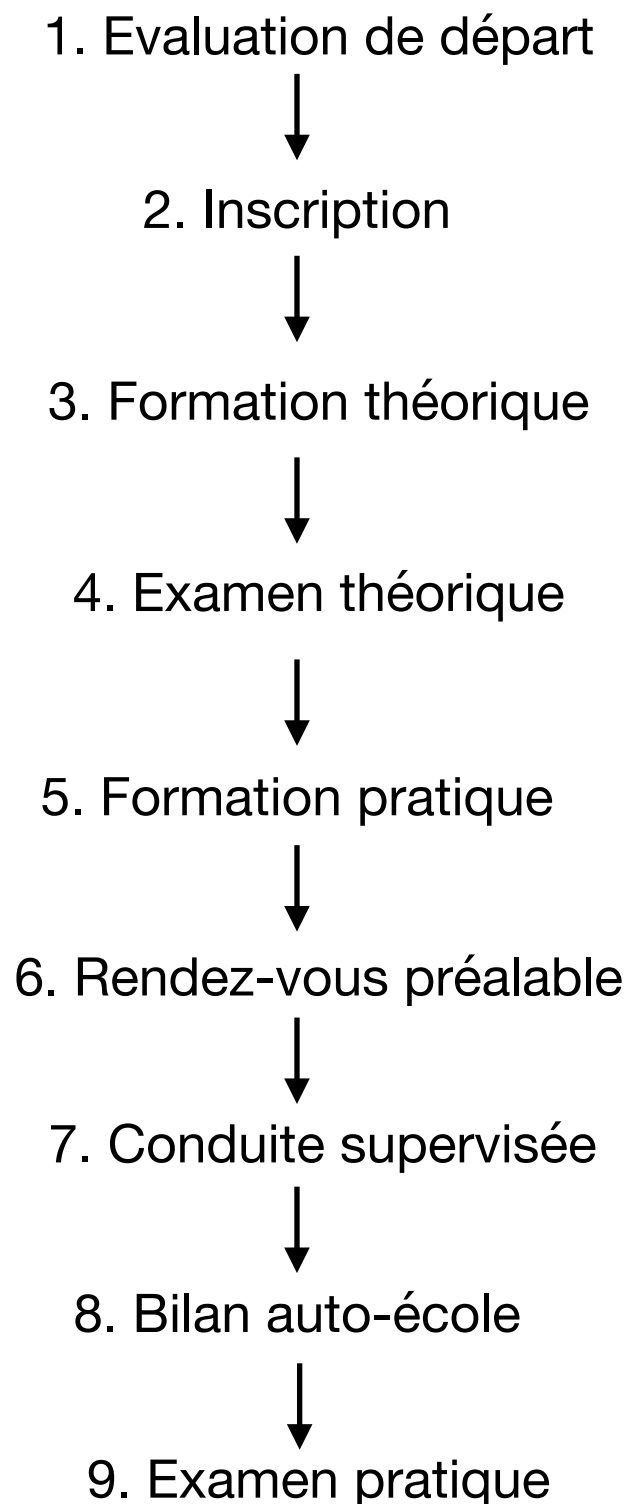
Les cours de conduites se décomposent en 4 compétences, l'élève dans son parcours doit suivre une progression.

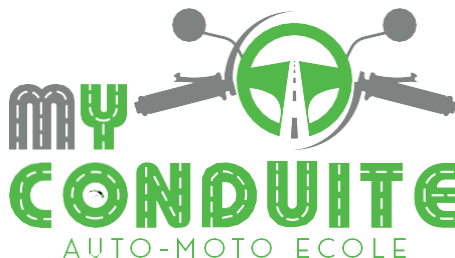
Les leçons de conduite se font en face à face pédagogique avec un enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé. La leçon de conduite dure 55 minutes (50 min de conduite effective et 5 min de bilan). Il est possible de prendre 2 heures consécutives.

Le véhicule utilisé est une Citroën C3 pour la boîte manuelle et une Peugeot 208 pour la boîte automatique (possibilité de choisir entre boîte manuelle et boîte automatique). L'auto-école est équipée de 3 véhicules en boîte manuelle et de 1 véhicule en boîte automatique.

En fonction de la compétence travaillée, il sera amené à progresser dans diverses situations de conduite :

- Sur piste ou dans un environnement avec un trafic faible ou nul
- En agglomération (situation fluide et dense)
- Hors agglomération
- Par temps de pluie
- La nuit
- Sur autoroute





Programme de formation à la catégorie B du permis de conduire

Le programme de formation au permis de conduire de la catégorie B découle du Référentiel Pour l'Education à une Mobilité Citoyenne : R.E.M.C (Arrêté du 13 mai 2013).

Le R.E.M.C a pour objectif général, d'amener tout usager de la route à la maîtrise de compétences en terme de savoir-être, savoir-faire et savoir devenir.

L'objectif de la formation à la catégorie B du permis de conduire est de « former des conducteurs sûrs et responsables pouvant partager la route en toute sécurité »

1) Préambule

Le permis B permet la conduite de :

- un véhicule dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affecté au transport des personnes ou des marchandises
- un véhicule pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).

Le permis B autorise à conduire le même véhicule avec une remorque :

- si le PTAC de la remorque est $\leq$ à 750 kg
- si le PTAC de la remorque + PTAC du véhicule tracteur est $\leq$ à 3,5 tonne

2) L'organisme de formation

Etablissement de formation : Auto-école My conduite Châtillon

Raison sociale : My conduite Châtillon

Adresse : 9 place Jean Mermoz 92320 Châtillon

AUTO-ECOLE MY CONDUITE CHATILLON
9 place Jean Mermoz 92320 Châtillon
Tel : 07 49 86 04 59 Mail : myconduitechatillon@gmail.com
Siret : 938 917 986 000 11 /Agrément : E 25 092 000 70/ NDA :
11922954892

Adresse électronique : myconduitechatillon@gmail.com

Téléphone : 07 49 86 04 59

Siret : 938 917 986 000 11

Agrément préfectoral : E 25 092 000 70

Numéro de déclaration d'activité :11922954892

Code NAF : 8553Z

Gérant : TRAORE YAMADOU

3) Les pré-requis

- Avoir minimum 16 ans (15 ans pour une inscription dans le cadre de la conduite accompagnée)
- Etre titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR

4) Le public visé

Tout public

5) La durée de la formation

Boite manuelle : 20 heures (minimum légal obligatoire)

Boite automatique : 13 heures (minimum légal obligatoire)

6) Les objectifs de la formation

Une évaluation de départ est proposée afin d'estimer le nombre d'heures de formation théorique et pratique de l'élève.

A. Une formation théorique :

Objectif : connaître et comprendre l'ensemble des règles du code de la route et le comportement à adopter dans diverses situations de conduite.

La préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) se fait par le biais de cours de code sur les thèmes suivants :

- dispositions légales en matière de circulation routière
- le conducteur
- la route

AUTO-ECOLE MY CONDUITE CHATILLON
9 place Jean Mermoz 92320 Châtillon
Tel : 07 49 86 04 59 Mail : myconduitechatillon@gmail.com
Siret : 938 917 986 000 11 /Agrément : E 25 092 000 70/ NDA :
11922954892

- les autres usagers de la route
- réglementation générale et divers
- précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- équipements de sécurité des véhicules
- règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

B. La formation pratique s'articule autour de quatre compétences comprenant des mises en situation pratique et de la théorie de la conduite, avec le programme suivant :

Objectif : être capable d'adopter une conduite sûre et responsable avec les autres usagers de la route.

Programme de formation détaillé	
Compétences générales	Compétences
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul <i>5 heures de formation prévue avec un enseignant de la conduite diplômé.</i>	- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures - Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir - Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire - Démarrer et s'arrêter - Doser les accélérations et les freinages à diverses allures - Utiliser la boîte de vitesses - Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire - Regarder autour de soi et avvertir - Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales. <i>5 heures de formation prévue avec un enseignant de la conduite diplômé.</i>	- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte - Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation - Adapter l'allure aux situations - Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité - Tourner à droite et à gauche en agglomération - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire - S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau

3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers <i>5 heures de formation prévue avec un enseignant de la conduite diplômé.</i>	- Evaluer et maintenir les distances de sécurité - Croiser, dépasser et être dépassé - Passer des virages et conduire en déclivité - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites - Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique <i>5 heures de formation prévue avec un enseignant de la conduite diplômé.</i>	- Suivre un itinéraire de manière autonome - Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie - Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer - Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir - Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules - Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence - Pratiquer l'écoconduite



Horaires d'ouverture du bureau :

Du mardi au vendredi de 14h à 19h et le samedi de 10h à 14h

Cours de code aux horaires d'ouverture du bureau

Cours de conduite :

Du mardi au samedi de 8h à 20h

AUTO-ECOLE MY CONDUITE CHATILLON

9 place Jean Mermoz 92320 Châtillon Tel : 07 49 86 04 59 Mail :
myconduitechatillon@gmail.com Siret : 938 917 986 000 11 /Agrément : E 25 092 000 70 /
NDA:11922954892